



10 ans de la loi DALO

Communiqué de Presse

Droit au logement opposable, 10 ans après : restons toutes et tous mobilisé-es !

Adoptée à l'unanimité le 5 mars 2007, la loi sur le Droit au logement opposable représente une conquête législative et sociale majeure. L'obligation de résultat introduite par ce droit a ainsi permis le relogement en 10 ans de près de 100 000 ménages reconnus prioritaires DALO, dont 6 837 en Auvergne-Rhône-Alpes.

A l'invitation de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes de la Fondation Abbé Pierre, Les acteurs en Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent pour le 10ème anniversaire du DALO

Rendez-vous à Lyon le vendredi 10 mars 2017, à la Maison des Rancy (249 rue Vendôme –Lyon 3) :

- Pour un temps d'échanges sur le bilan, les enjeux et les perspectives de la loi,
- Pour un temps d'information et d'appuis au travers de stands « hors les murs » d'information du public,
- Pour un temps d'(in)formation des intervenants sociaux et bénévoles qui viennent en aide aux personnes en difficulté de logement.

Des rencontres, un atelier collectif, des points d'information du public, ainsi qu'une exposition «Un logement, on a des plans» seront donc proposés.

Avec la contribution des services de l'Etat, d'Action Logement, d'ABC HLM Rhône, de la Commission de Médiation DALO du Rhône, de l'Alpil, de l'AVDL, du Cllaj Lyon, de Médecins du Monde, des Petits Frères des Pauvres, de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, de SOLIHA, de la Fapil Auvergne-Rhône-Alpes, de l'URCLLAJ, des Amis de la Rue, du CAO, etc.

Un point presse se tiendra le 10 mars 2017 à la Maison des Rancy à Lyon à 11h, autour des propositions inter-associatives.

Rendez-vous à Grenoble le mardi 4 avril 2017 à l'Institut des Métiers et des Techniques/ Amphithéâtre Bâtiment 1 à 9h (10 rue Aimé Pupin - Grenoble)

- Pour une matinée d'échanges sur les apports, les limites et les perspectives de cette loi, en présence du Secrétaire général du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, et organisé par le comité départemental de suivi de la mise en œuvre du DALO.

Contacts Presse :

Fondation Abbé Pierre : Véronique GILET – 06.34.41.51.56
Fapil Auvergne-Rhône-Alpes : Solène BIHAN – 06.32.96.50.13

pour Grenoble, Un Toit Pour Tous : Anne Rabillard - 07.70.47.58.46

